

OMPI



SCCR/15/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 31 juillet 2006

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

COMITE PERMANENT DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES

Quinzième session
Genève, 11 – 13 septembre 2006

ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document énumère les organisations non gouvernementales qui ont demandé à bénéficier du statut d'observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur de ce comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).

2. Le SCCR est invité à approuver la représentation, aux sessions du comité, des organisations non gouvernementales énumérées dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AYANT DEMANDE
A ÊTRE REPRESENTÉES EN QUALITÉ D'OBSERVATRICES
AUX SESSIONS DU COMITÉ PERMANENT

The Federalist Society for Law and Public Policy Studies

Institute for Trade Standards and Sustainable Development (ITSSD)

Federalist Society for Law and Public Policy Studies

Fondée en 1982, la Federalist Society for Law and Public Policy Studies regroupe des conservateurs et des libertaires qui s'emploient à réformer l'ordre juridique actuel. Elle défend les principes selon lesquels 1) l'État a pour vocation la défense de la liberté, 2) la séparation des pouvoirs d'administration est le fondement de la constitution et 3) il est incontestablement du ressort et du devoir du pouvoir judiciaire de dire en quoi consiste le droit et non en quoi il devrait consister. La société s'efforce de faire mieux connaître ces principes et d'en faciliter l'application grâce à ses activités.

De par sa mission et sa raison d'être, cette société est unique. En donnant l'occasion à des experts juridiques ayant des opinions divergentes de dialoguer avec des membres de la profession juridique, du corps judiciaire, des étudiants en droit, des universitaires et des artisans de la politique des pouvoirs publics, la société redéfinit les modalités du débat judiciaire. L'augmentation de son nombre d'adhérents, du nombre de ses sections locales et de ses activités va de pair avec l'édification rapide de sa renommée ainsi que la qualité et le caractère prestigieux de ses activités. Elle contribue à faire mieux apprécier l'importance de la séparation des pouvoirs, du fédéralisme, d'un gouvernement constitutionnel limité et de la primauté du droit dans la protection des libertés individuelles et des valeurs traditionnelles. D'une manière générale, les efforts déployés par la société permettent de faire mieux comprendre aux responsables actuels et futurs les principes sous-jacents du droit américain.

La société a les centres d'intérêt ci-après dans le domaine de la propriété intellectuelle :

- le rôle que joue la protection de la propriété intellectuelle dans la protection des droits de l'homme;
- la protection des secrets d'affaires ou "informations confidentielles";
- les brevets (licences obligatoires; exploitation des résultats de la recherche et des découvertes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique);
- le droit d'auteur (protection des logiciels, des enregistrements et d'autres formes d'œuvres artistiques, en particulier dans les pays en développement);
- les arguments économiques et juridiques en faveur de la protection des droits de propriété intellectuelle;
- la propriété intellectuelle au service des techniques émergentes (biotechnologie);
- la confluence de la propriété intellectuelle et de la loi contre les cartels.

Coordonnées :

Federalist Society
1015 18th Street, N.W.
Suite 425
Washington 20036
Tél. : (1 202) 822 8138
Tlcp. : (1 202) 296 8061
www.fed-soc.org

Institute for Trade Standards and Sustainable Development (ITSSD)

L'Institute for Trade Standards and Sustainable Development (ITSSD) est une organisation non gouvernementale caritative et éducative, qui a son siège aux États-Unis d'Amérique.

La mission de l'ITSSD est de promouvoir une conception constructive du développement durable, compatible avec la propriété privée, l'économie de marché ainsi que les principes de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'ITSSD informe les responsables politiques nationaux et internationaux des répercussions de l'évolution du droit étranger et du droit international sur les politiques scientifiques, techniques et de propriété intellectuelle des États-Unis d'Amérique et d'autres nations. Il étudie aussi les répercussions de ces droits sur la libre entreprise. Dans le cadre de sa mission, l'ITSSD analyse les liens étroits et complémentaires qui existent entre les droits fondamentaux que sont les droits de l'homme et les droits patrimoniaux, deux catégories de droits jouant un rôle essentiel dans la mise en place d'une liberté économique et politique.

L'ITSSD est convaincu qu'il est possible d'aboutir à une conception constructive du développement durable en aidant les économies émergentes ou en développement à mettre en place un environnement national propice à une reconnaissance et une protection fortes des droits de propriété intellectuelle. Sur la base des résultats de ses recherches et analyses récentes, il est parvenu à la conclusion que le respect dont fait preuve une économie émergente ou en développement envers les droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient étrangers ou nationaux, conduit souvent à des découvertes ou des innovations scientifiques ou techniques nationales qui peuvent permettre

(1) de promouvoir l'acquisition de connaissances indigènes, la diffusion des savoirs et le transfert de technologie;

(2) d'encourager l'esprit d'entreprise *local* et l'apparition de marchés indigènes officiels ou officieux;

(3) de relever les normes de l'enseignement *local* et de faciliter la coopération et les échanges universitaires, scientifiques et techniques au niveau international;

(4) de promouvoir les réinvestissements *locaux* et les nouveaux placements locaux dans la recherche-développement ainsi que les investissements directs étrangers;

(5) de créer des emplois mieux rémunérés, d'améliorer la santé de l'homme, de mettre en place un environnement plus propre, de réduire les taux de pauvreté et de parvenir à une vie de meilleure qualité et plus digne; et

(6) de mieux préparer les économies en développement ou émergentes à jouer un rôle plus actif dans le système des échanges mondiaux.

L'ITSSD publiera sous peu les résultats de ses recherches et analyses sous la forme d'un livre blanc.

Outre ses travaux de recherche et d'analyse approfondis sur les dimensions juridiques, économiques, politiques et sociales du droit étranger et du droit international en évolution et des normes industrielles, l'ITSSD et son personnel proposent aussi des ateliers et présentent des exposés sur ces questions à de hauts fonctionnaires nationaux du pouvoir exécutif et du corps législatif, à des membres du secteur industriel (sociétés et associations professionnelles) et à des acteurs de la communauté des organisations non gouvernementales (groupes de réflexion).

En outre, les deux hauts dirigeants de l'ITSSD sont connus au niveau international pour leur action dans les domaines du droit international en matière de droits de la personne (liberté religieuse), du commerce international, du droit de l'environnement et de la santé et de la diplomatie internationale. De même, l'ITSSD a l'honneur de bénéficier du soutien d'un conseil consultatif en expansion, constitué de personnes ayant une longue expérience de ces quatre domaines internationaux, à savoir les sciences, l'économie, le droit (y compris la propriété intellectuelle) et la politique.

Coordonnées :

ITSSD
116, Village Boulevard
Suite 200
Princeton Center
Princeton, NJ 08540-5700
Tél. : (1 609) 951 2222
Tlcp. : (1 609) 897 9598
www.itssd.org

[Fin de l'annexe et du document]